**Epreuve d’entretien**

**L’épreuve d’entretien – Définition**

La deuxième partie (5 points) d’une durée de 10 minutes maximum doit permettre au candidat de présenter dans les 3 premières minutes maximum les raisons de son orientation vers les métiers du champ des concours Agro/Véto. Les 7 minutes d’échanges et de dialogue avec le jury permettront d’approfondir la réflexion du candidat sur ses réflexions d’orientions et sa perception de son futur métier et de ses enjeux (économiques, sociétaux, en termes de mobilité, etc)

**Critères d'évaluation :**

Cette épreuve permet d’évaluer les qualités d’analyse, de réflexion et de rigueur, l’ouverture d’esprit et la culture scientifique, les démarches d’initiative personnelle :

• identifier, s'approprier et traiter une problématique explicitement reliée à un thème ;

• collecter des informations pertinentes (internet, bibliothèque, littérature, contacts industriels, visites de laboratoires, etc.), les analyser, les synthétiser ;

• réaliser une production ou une expérimentation personnelle et en exploiter les résultats ;

• construire et valider une modélisation ;

• communiquer sur une production ou une expérimentation personnelle ;

**• identifier les différentes dimensions d’un métier ou d’une profession enjeux économiques, sociétaux, liés à la mobilité, liés aux conditions d’exercice (travail individuel / de groupe / formes de management / entreprenariat…), compétences psychosociales.**

**Rapport de Jury - ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

**Exposé autonome**

Cette partie de l’épreuve commence par un exposé autonome du candidat, réalisé sans support de présentation ni document annexe du fait de la brièveté de ce moment. Ces 3 minutes initiales servent à lancer la discussion. Il n’est pas préjudiciable de ne pas utiliser l’ensemble de ce temps, même s’il est surprenant de voir certains candidats n’utiliser que quelques secondes de présentation.

Aucune démarche particulière n’est attendue, et le jury a beaucoup apprécié la spontanéité et la sincérité de nombreux candidats. Au contraire, les discours trop formatés, jalonnés d’éléments de langage communs à plusieurs candidats, appris par cœur et récités, ou lus à partir de notes ont semblé très artificiels. Il est conseillé aux candidats de ne pas hésiter à faire part au jury de leur expérience personnelle, de parler d’eux, de leurs proches, de leurs passions, plutôt que d’un métier ou d’une formation. Dans cette partie, il est attendu que le candidat présente le métier qu’il souhaiterait exercer, le secteur d’activité, les raisons de son choix, et le parcours qu’il envisage de réaliser pour atteindre ses objectifs.

Le jury n’attend donc pas une liste de modules disponibles dans les différentes écoles, mais une présentation authentique du projet professionnel du candidat. Une attention particulière est portée à la cohérence du projet, entre les aspirations et les capacités du candidat, et la capacité à se projeter dans un métier ou au moins un domaine d’activité.

**Entretien**

Les candidats peuvent s’attendre à des questions autour des thèmes qu’ils ont eux-mêmes abordés au cours de leur exposé. Par exemple, un candidat qui affirme vouloir devenir œnologue parce qu’il habite une région viticole, mais qui ne connaît aucune appellation de sa région paraît incohérent. Un candidat faisant état d’une passion pour un sujet mais qui n’a aucune idée des grands enjeux actuels ou des nouvelles découvertes en lien avec ce sujet semble peu sincère.

Le jury n’a pas connaissance du rang du candidat, et donc de son admissibilité agro et/ou véto. Il n’a pas non plus connaissance de son rang aux autres banques d’épreuves, ni même de son inscription.

Plusieurs projets professionnels sont parfois présentés, cela ne porte absolument pas préjudice au candidat, de même pour des hésitations autour de projets liés à des écoles/thématiques en dehors des écoles gérées par le SCV. Il paraît parfaitement légitime, pour un projet professionnel lié au domaine de la recherche d’hésiter entre une formation agro/véto, une autre formation d’ingénieur ou une école normale supérieure. Néanmoins, attention cependant à ne pas présenter un unique projet, qui ne serait pas lié aux concours agro/véto.

**Liens importants**

**Les débouchés après une BCPST**

<https://www.svtsup.fr/ecoles-ingenieurs-et-debouches/>

**Concernant les cursus**

[**https://www.letudiant.fr/etudes/qu-est-ce-qu-un-ingenieur.html**](https://www.letudiant.fr/etudes/qu-est-ce-qu-un-ingenieur.html)

[**https://www.letudiant.fr/metiers/secteur/agriculture--agroalimentaire/chercheur-agronome-1.html**](https://www.letudiant.fr/metiers/secteur/agriculture--agroalimentaire/chercheur-agronome-1.html)

[**https://www.letudiant.fr/metiers/secteur/agriculture--agroalimentaire/veterinaire.html**](https://www.letudiant.fr/metiers/secteur/agriculture--agroalimentaire/veterinaire.html)

**Concernant l’actualité**

**\* la crise agricole**

[**https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/01/30/tout-comprendre-a-la-colere-des-agriculteurs-du-mercosur-aux-lois-egalim\_6212963\_4355771.html**](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/01/30/tout-comprendre-a-la-colere-des-agriculteurs-du-mercosur-aux-lois-egalim_6212963_4355771.html)

**\* le scandale de l’eau en bouteille**

[**https://www.francetvinfo.fr/enquetes-franceinfo/enquete-franceinfo-plusieurs-producteurs-d-eau-en-bouteille-ont-filtre-illegalement-leur-eau-pour-masquer-une-contamination\_6333046.html**](https://www.francetvinfo.fr/enquetes-franceinfo/enquete-franceinfo-plusieurs-producteurs-d-eau-en-bouteille-ont-filtre-illegalement-leur-eau-pour-masquer-une-contamination_6333046.html)

**\* le débat autour des méga bassines**

[**https://terres-et-territoires.com/cest-tout-frais/debat-pour-ou-contre-les-mega-bassines**](https://terres-et-territoires.com/cest-tout-frais/debat-pour-ou-contre-les-mega-bassines)